

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
de la Communauté Urbaine de Bordeaux

BOULIAC – Extension école maternelle –

ENQUÊTE PUBLIQUE
DU LUNDI 5 OCTOBRE AU JEUDI 5 NOVEMBRE 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR
PIERRE BASEILHAC

- A) – Objet de l'enquête
- B) – Déroulement de l'enquête
- C) – Observations
- D) – Analyse du projet de révision simplifiée
- E) – Avis motivé
- F) – Conclusion

A-OBJET DE L'ENQUÊTE

Recueillir les appréciations du public sur la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour les Communes désignées ci-dessous :

- 1) **AMBARES et LAGRAVE**
 - Secteur la Moinesse – Bout du Parc - Ponchut
- 2) **ARTIGUES PRES BORDEAUX**
 - Plaine des Sports de la Blancherie
- 3) **BOULIAC**
 - Extension de l'Ecole Maternelle
 - Extension de l'Hôtel Saint James
- 4) **LE TAILLAN MEDOC**
 - Construction d'un équipement public culturel
- 5) **TALENCE**
 - Projet de Centre de recherche INRIA
- 6) **VILLENAVE D'ORNON**
 - Bassin de retenue Curie

B-DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Références

- Décision n°E0900163/33 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux en date du 21 Juillet 2009 me désignant en qualité de Commissaire Enquêteur
- Arrêté n° 09/1596 de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date du 2 Septembre 2009 précisant les modalités de l'enquête publique
- Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 5215-20 et suivants)
- Code de l'Urbanisme (articles L123-13 et R123-19)
- Loi n°83/630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement et son décret d'application n°85453 du 23 Avril 1985
- Le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 Juillet 2006 et modifié le 29 Mai 2009
- Les sept dossiers établis par la Direction du Développement Urbain et de la Planification de la Communauté Urbaine de Bordeaux comprenant chacun :
 - l'arrêté du Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux n°09/1596 du 2 Septembre 2009
 - le procès verbal de la réunion d'examen conjoint du 11 Septembre 2009
 - le descriptif du projet
 - le dossier de révision simplifiée

Période de l'enquête

Elle a eu lieu du 5 Octobre au 5 Novembre 2009 (inclus)

Les permanences

Elles ont été tenues par mes soins, dans les locaux des Mairies concernées aux dates et heures indiquées ci-après :

- AMBARES ET LAGRAVE
 - 7 Octobre 2009 de 9h à 12h
- ARTIGUES PRES DE BORDEAUX
 - 9 Octobre 2009 de 9h à 12h
- BOULIAC
 - 13 Octobre 2009 de 14h à 17h
- LE TAILLAN MEDOC
 - 22 Octobre 2009 de 9h à 12h
- TALENCE
 - 23 Octobre 2009 de 9h à 12h
- VILLENAVE D'ORNON
 - 27 Octobre 2009 de 13h30 à 16h30

J'ai tenu la dernière permanence à la Communauté Urbaine de Bordeaux (Immeuble Pôle de Bordeaux) le 5 Novembre 2009 de 14h à 17h

Les registres d'enquête

Présentés :

- sous la forme d'un cahier comprenant 20 pages numérotées de 1 à 20 et paraphées par mes soins pour les Communes de : AMBARES et LAGRAVE, ARTIGUES prés BORDEAUX, BOULIAC (deux registres) et LE TAILLAN MEDOC
 - sous la forme d'un cahier comprenant 50 pages numérotées de 1 à 50 et paraphées par mes soins pour les Communes de TALENCE et VILLENAVE D'ORNON
- Un exemplaire de chacun de ces registres a été déposé dans les locaux de la Communauté Urbaine de Bordeaux (Immeuble Porte de Bordeaux)

Les certificats d'affichage

L'avis d'enquête publique a été affiché dans les vingt sept Mairies des Communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Les certificats d'affichage ont été signés par les élus désignés aux dates indiquées ci-après :

MAIRIE	SIGNATAIRES	Dates des signatures
AMBARES	Michel HERITIE (maire)	5 novembre 2009
AMBES	Maurice PIERRE (maire)	10 novembre 2009
ARTIGUE prés BORDEAUX	Eric BELET (adjoint délégué)	10 novembre 2009
BASSENS	Jean-Pierre TURON (maire)	8 decembre 2009
BEGLES	Noël MAMERE (maire)	6 novembre 2009
BLANQUEFORT	Chantal BULTEAU (adjointe à l'urbanisme)	10 novembre 2009
BORDEAUX	Christophe LEURET (secrétaire général adjoint)	12 novembre 2009

BOULIAC	Jean-Pierre FAVROUL (maire)	12 novembre 2009
BRUGES	Lionel ALLEGRIER (1er adjoint)	9 novembre 2009
CARBON BLANC	Franck MAURRAS (maire)	24 novembre 2009
CENON	JP DELPECH (adjoin délégué)	10 décembre 2009
EYSINES	Daniel DOUGADOS (adjoin délégué à l'urbanisme)	19 novembre 2009
FLOIRAC	Conchita LACUEY (maire)	2 décembre 2009
GRADIGNAN	Gérard FABIA (adjoin délégué)	18 novembre 2009
Le BOUSCAT	Jean-Yves PRIGENT (adjoin délégué)	9 novembre 2009
Le HAILLAN	Bernard LABISTE (maire)	8 décembre 2009
Le TAILLAN MEDOC	Ludovic FREYGEFOND (maire)	5 novembre 2009
LORMONT	Josette BELLOQ (1er adjointe)	1 décembre 2009
MERIGNAC	Michel SAINTE MARIE (maire)	1 décembre 2009
PAREMPUYRE	Béatrice de FRANÇOIS (maire)	7 décembre 2009
PESSAC	Jean-Jacques BENOIT (maire)	19 novembre 2009
SAINT AUBIN DU MEDOC	Christophe DUPRAT (maire)	9 décembre 2009
SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	Pierre SOUBABERE (maire)	23 novembre 2009
SAINT MEDARD EN JALLES	Serge LAMAISON (maire)	24 novembre 2009
SAINT VINCENT DE PAUL	Claude SOUBIRAN (maire)	10 novembre 2009
TALENCE	Alain CAZABONNE (maire)	8 décembre 2009
VILLENAVE D'ORNON	Patrick PUJOL (maire)	13 novembre 2009
CUB	Eric DELZANT (directeur général)	23 novembre 2009

La publicité réglementaire

L'avis d'enquête a été publié à deux reprises dans les journaux suivants :

- « SUD-OUEST » les 18 Septembre et 20 Octobre 2009
- « Courrier Français » les 18 Septembre et 20 Octobre 2009

Examen du dossier par le public

Aucune dépositions de la part du public n'a été inscrite sur les registres concernant les projets suivants :

- AMBARES et LAGRAVE
Secteur la Moinesse – Bout du Parc - Ponchut
- ARTIGUES près BORDEAUX
Plaine des sports de la Blancherie
- BOULIAC
Extension de l'Ecole Maternelle

Mr Jean-Pierre FAVROUL Maire de BOULIAC confirme la nécessité d'agrandir l'Ecole Maternelle et demande la modification de l'espace boisé à conserver

a) BOULIAC

Extension de l'Hôtel Saint James

Trois observations numérotées et cerclées à l'encre rouge ont été inscrites sur le registre déposé en Mairie

- 1) Mr et Mme GRONDEAU impasse du bourg à BOULIAC (page 2)
- 2) Mr Max MELE 53 route de Latresne, BOULIAC (pages 5 à 10)
- 3) Mr Pierre DESCHAMPS Président de l'Association Aubiers Collines (page 12)

Par ailleurs Mr Jean Pierre FAVROUL Maire de BOULIAC a donné un avis favorable au projet (page 3)

b) LE TAILLAN MEDOC

Construction d'un équipement public culturel

Une observation numérotée et cerclée à l'encre rouge a été inscrite sur le registre déposé en Mairie

- 1- Mr Bernard PICARDAT 8 rue Terre de Vinci LE TAILLAN MEDOC (page 3)

c) TALENCE

Projet de Centre de recherche INRIA

Cinq observations numérotées et cerclées à l'encre rouge ont été inscrites sur le registre déposé en Mairie

- 1- Mr F. CHAUMEL Hameau de Noailles Talence (page 2)
- 2- Mr Guillaume CHOUABE Responsable du projet INRIA (page 4)
- 3- Mme Monique DE MARCO Conseillère Municipale de Talence (pages 5 et 6)
- 4- Mme Christiane MARTINET Hameau de Noailles Talence (page 7)
- 5- Mr BIRON 12 rue André Gide Talence (pages 8 à 12)

Par ailleurs Mr François JESTIN Adjoint au Maire de Talence précise page 3 du registre que la Ville s'oppose catégoriquement à toute construction dans l'espace boisé protégé.

d) VILLENAVE D'ORNON

Bassin de retenue Curie

Trois observations numérotées et cerclées à l'encre rouge ont été inscrites sur le registre déposé en Mairie

- 1- Les Verts de Villenave d'Ornon (page 4)
- 2- Famille Franck ALBERT (page 6)
- 3- Mr Marc LAVEUVE (page 7)

Envois de courriers

J'ai adressé :

- une lettre le 21 Novembre 2009 à Madame Marie BORGEL Président Directeur Général de l'hôtel Saint James à BOULIAC comportant huit questions concernant l'extension de son établissement en lui demandant un mémoire en réponse pour le 7 Décembre 2009 (copie de cette lettre est jointe à mon rapport)
- une lettre le 1^{er} Décembre 2009 à Monsieur Guillaume CHOUABE responsable du projet du Centre de recherche INRIA à TALENCE comportant sept questions concernant la construction du futur Centre en lui demandant un mémoire en réponse pour le 10 Décembre 2009. (copie de cette lettre est jointe à mon rapport)

Entretiens avec les élus et les maitres d'ouvrages

1) Entretiens avec les élus

J'ai rencontré les élus désignés ci-après :

- Mr Patrick PUJOL Maire de Villenave D'ornon le 29 Septembre 2009
- Mr François JESTIN Maire Adjoint de TALENCE le 3 Novembre 2009
- Mr Jean Pierre FAVROUL Maire de BOULIAC le 1^{er} Décembre 2009
- Mr Michel LABARDIN Vice Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour l'extension de l'hôtel Saint James à BOULIAC le 10 Décembre 2009

2) Entretiens avec les Maitres d'ouvrages

J'ai rencontré les maitres d'ouvrages désignés ci-après :

- Mme Claire CARRE-THIBAUD de la Direction Opérationnelle de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour le projet de Bassin de retenue Curie sur la Commune de VILLENAVE D'ORNON le 17 Septembre 2009
- Mr Guillaume CHOUABE Responsable du projet du Centre de Recherche INRIA sur la Commune de TALENCE le 29 Septembre 2009
- Madame Marie BORGEL Président Directeur Général de l'Hôtel Saint James sur la Commune de BOULIAC, pour l'extension de son établissement le 7 Octobre 2009

Clôture de l'enquête

Les registres d'enquête ont été clos, au terme du délai réglementaire, le 5 Novembre 2009 par :

- Mr Michel HERITIE Maitre d'AMBARES et LAGRAVE
- Mr Eric BELET Adjoint au Maire d'ARTIGUES près de BORDEAUX
- Mr Jean Pierre FAVROUL Maire de BOULIAC (pour les deux registres)
- Mr Ludovic FREYGEFOND Maire du TAILLAN MEDOC
- Mr Alain CAZABONNE Maire de TALENCE
- Mr Patrick PUJOL Maire de VILLENAVE D'ORNON
- Mr Vincent FELTES Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour les sept registres déposés dans les locaux de l'immeuble de la Porte de Bordeaux

Commune de BOULIAC
Extension de l'Ecole Maternelle

Préambule

Pendant mes permanences tenues le 13 Octobre 2009, dans les locaux de la Mairie de BOULIAC et le 5 Novembre 2009 à la Communauté Urbaine de Bordeaux, je n'ai reçu aucune personne.

Aucune observation n'a été inscrite sur les registres d'enquêtes.

Je n'ai pas reçu de courrier.

C-OBSERVATIONS

Sur le registre de la Mairie de BOULIAC :

- Une déposition a été inscrite par erreur page 2, celle-ci concernait en réalité l'extension de l'Hôtel Saint James.
Elle a été annulée par pétitionnaire lui-même Mme GRONDEAU, domiciliée chemin du Bourg à BOULIAC
- Mr Jean Pierre FAVROUL Maire de BOULIAC a confirmé par une attestation (page 3) la nécessité d'agrandir l'Ecole Maternelle. Il demande donc la modification de la limite de l'espace boisé classé (EBC) du Plan Local d'Urbanisme.

D-ANALYSE DU PROJET DE REVISION SIMPLIFIEE

Le dossier soumis à l'enquête publique, établi par la Direction du Développement Urbain et de la Planification de la Communauté Urbaine de Bordeaux est parfaitement confectionné.

La présentation claire et bien structurée, la description du projet avec plans et photos du site, ainsi que les pièces administratives jointes, permettent une compréhension aisée de la demande.

C'est un dossier d'une rare qualité.

La Commune de BOULIAC envisage d'agrandir l'Ecole Maternelle implantée dans le Parc Vialle pour répondre à l'augmentation de la population. Cette extension de 110 mètres carrés environ correspond à une salle de motricité nécessaire au fonctionnement et à la modernisation de l'établissement. Elle est prévue en continuité des façades existantes, afin d'assurer une cohérence, architecturale.

Son implantation empiétant légèrement sur le périmètre de l'Espace Boisé Classé (EBC) inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme, la Communauté Urbaine de Bordeaux a engagé le projet de révision simplifiée pour procéder au déclassement d'une partie de l'EBC.

E-AVIS MOTIVE

Ce projet de révision simplifiée qui respecte les critères fixés par l'article L123-13 du Code de l'Urbanisme vise à permettre l'agrandissement de l'école maternelle (réalisation d'une salle de motricité de 110 mètres carrés), conduit à modifier la limite de l'Espace Boisé à conserver (EBC) inscrit sur le Plan Local d'Urbanisme.

S'agissant d'une rectification mineure (le PLU étant à l'échelle du 1/5000) et constatant que l'emplacement de l'agrandissement est dépourvu de toute végétation.

Ce projet de révision simplifiée, visant à permettre l'agrandissement de l'Ecole Maternelle, reçoit donc mon agrément.

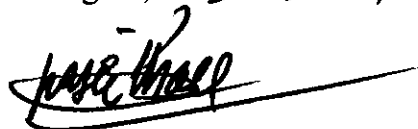
F-CONCLUSION

Le Commissaire Enquêteur soussigné après avoir:

- examiné le projet de révision simplifiée
- assuré deux permanences l'une à la Mairie de BOUILAC, l'autre à la Communauté Urbaine de Bordeaux
- visité les lieux
- constaté aucune opposition au projet

Emet un **AVIS FAVORABLE** à l'approbation du projet de révision simplifiée concernant l'extension de l'Ecole Maternelle située dans le secteur du Parc Vialle à BOULIAC.

Fait à Gradignan, le 18 Décembre 2009



Pierre BASEILHAC